



Ordonnance de télécom CRTC 2008-289

Ottawa, le 15 octobre 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	186	le 3 octobre 2008	le 17 octobre 2008
Société TELUS Communications	4308 (TCBC)	le 1 ^{er} octobre 2008	le 20 octobre 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>